



5. Il convient de noter que, pour ce qui est du point 119, les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d), qui doivent être examinés séparément; et qu'elles pourront faire deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), sans toutefois faire deux déclarations sur un même alinéa.

#### **Liste des documents**

6. L'attention des membres de la Commission est appelée sur la note concernant l'état d'avancement de la documentation soumise au titre des divers points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission (A/C.3/56/L.1/Add.1). Étant donné qu'il est d'une importance critique que les documents paraissent dans les délais requis, cette note sera révisée pour actualiser les informations qu'elle contient.

#### **Durée des interventions**

7. La Commission a pour pratique de limiter la durée des interventions sur tous les points de l'ordre du jour. Pour les déclarations faites dans le cadre du débat général sur les divers points, le temps de parole est limité à sept minutes pour les délégations et 15 minutes pour les représentants de groupes de délégations. La durée des interventions des fonctionnaires du Secrétariat est également limitée à sept minutes, à l'exception des rapports oraux. Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale, les jours où il y a deux séances, consacrées à l'examen d'une même question, les délégations exercent leur droit de réponse en fin de journée. Le temps de parole est limité à cinq minutes pour la première intervention faite dans l'exercice du droit de réponse, et à trois minutes pour la seconde.

#### **Services de conférence et dispositions concernant les séances**

8. Sauf indication contraire, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. L'Assemblée générale rappelle aux délégations l'extrême importance de la ponctualité en vue d'assurer une organisation efficace et ordonnée des travaux et de permettre à l'Organisation de faire des économies. Comme l'Assemblée l'a décidé, la disposition, exigeant qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour que le Président puisse déclarer la séance ouverte et permettre le déroulement du débat, a été levée.

#### **Contrôle et limitation de la documentation**

9.

**Conclusion des travaux de la Commission**

11. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Troisième Commission et de ses propres décisions antérieures, l'Assemblée générale a fixé au mercredi 28 novembre la date d'achèvement des travaux de la Commission.





corruption, le transfert illicite de fonds et le rapatriement de ces fonds dans leur pays d'origine, et sur la prévention de ces pratiques

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts à composition non limitée sur le projet de mandat pour les négociations concernant le futur instrument juridique contre la corruption

Rapport du Secrétaire général : rapport détaillé de la conférence de signatures par des personnalités politiques de haut rang

*Point 111* Contrôle international des drogues<sup>b</sup>

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/56/3)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection de la gestion du programme et des pratiques administratives du Bureau des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (A/56/83)

Rapport détaillé du Secrétaire général sur la suite donnée aux décisions de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue (A/56/157)

13 heures

*Clôture de la liste des orateurs pour les points 110 et 111*

### **Semaine du 15 au 19 octobre**

#### **Lundi 15 octobre**

10 heures et 15 heures

*Points 110 et 111* Débat général (*suite*)

#### **Mardi 16 octobre**

15 heures

*Points 110 et 111* Débat général (*suite*)

#### **Mercredi 17 octobre**

10 heures

*Points 110 et 111* Débat général (*fin*)

13 heures

*Heure limite de dépôt des projets de proposition  
relatifs aux points 110 et 111*

15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts  
fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur  
le :

*Point 112*



*Point 115 Débat général (suite)*

**Mercredi 24 octobre**

10 heures et 15 heures8c0.0007im3007 Tcn0.01nnes

rapporteurs spéciaux et débat général sur le :

*Point 117* Élimination du racisme et de la discrimination raciale<sup>d</sup>

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/56/3)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/56/18)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/56/228)

Rapport du Secrétaire général sur les résultats finals de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et la coordination des activités

*Point 118* Droit des peuples à l'autodétermination<sup>d</sup>

Rapport du Secrétaire général sur le droit des peuples à l'autodétermination (A/56/295)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/56/224)

13 heures

*Clôture de la liste des orateurs pour les points 117 et 118*

#### **Judi 1er novembre**

10 heures et 15 heures

*Points 117 et 118* Débat général (*suite*)

#### **Vendredi 2 novembre**

Pas de séances

#### **Semaine du 5 au 9 novembre**

##### **Lundi 5 novembre**

10 heures et 15 heures

*Points 117 et 118* Débat général (*fin*)

18 heures

*Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 117 et 118*

## **Mardi 6 novembre**

10 heures

*Point 119 a) Questions relatives aux droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme<sup>e,f</sup>*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/56/3)

Rapport du Comité des droits de l'homme (A/56/40)

Rapport du Comité contre la torture (A/56/44)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la question de la torture et des autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/56/156)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide (A/56/177\*)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (A/56/178)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/56/179)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/56/181)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines de l'esclavage (A/56/205)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

13 heures

*Clôture de la liste des orateurs pour le point 119 a)*

## **Mercredi 7 novembre**

10 heures et 15 heures

*Point 119 a) Déclarations liminaires et dialogue*

avec le Haut Commissaire aux droits de l'homme

Fin du débat général

18 heures

*Heure limite de dépôt des projets de résolution relatifs au point 119 a)*

### **Jeudi 8 novembre**

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec des rapporteurs et représentants spéciaux et débat général sur le :

*Point 119 b)* Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales<sup>e, f</sup>

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de son représentant sur la protection et l'assistance en faveur des personnes déplacées dans leur propre pays (A/56/168)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (A/56/190)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/56/204)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (A/56/207)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Cambodge (A/56/209)

Rapport du Secrétaire général sur l'action menée et les activités exécutées par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour aider le Gouvernement et le peuple cambodgiens à promouvoir et protéger les droits de l'homme (A/56/230)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/56/254)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (A/56/255)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/56/256)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (A/56/258)

Note du Secrétaire général sur les droits fondamentaux

des handicapés (A/56/263)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004 (A/56/271)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/56/292)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/56/310)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (A/56/334)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de son représentant sur les défenseurs des droits de l'homme (A/56/341)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (A/56/344)

*Point 119 c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux<sup>e, f</sup>*

Note du Secrétaire général transmettant un rapport préliminaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation (A/56/210)

Note du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme des détenus libanais en Israël (A/56/217)

Note du Secrétaire général sur le rapport de mission du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo, de la Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, et d'un membre du Groupe de travail (A/56/220)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (A/56/253)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/56/278)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Sierra Leone (A/56/281)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/56/312)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (A/56/327)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Soudan (A/56/336)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Iraq (A/56/340)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de

d des situation la 4 (spéc) 4 6 porteur

g -1.2042 TD0.0245 Tc-0.0006 T65Rappor119 e] -1.2 Tf1010.

**Mardi 13 novembre**

10 heures et 15 heures

*Point 119 b) à e) Débat général (suite)***Mercredi 14 novembre**

10 heures et 15 heures

*Points 119 b) à e) Débat général (suite)***Jeudi 15 novembre**

10 heures et 15 heures

*Points 119 b) à e) Débat général (suite)***Vendredi 16 novembre**

10 heures et 15 heures

*Points 119 b) à e) Débat général (fin)*

18 heures

*Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 119 b), c), d) et e)***Semaine du 19 au 23 novembre****Lundi 19 novembre**

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec le Haut Commissaire aux réfugiés et débat général sur le :

*Point 114* Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/56/3)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et additif (A/56/12 et Add.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit des opérations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Albanie (A/56/128)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la protection des enfants réfugiés non accompagnés ou séparés de leur famille et sur l'assistance à ces enfants

13 heures

*Clôture de la liste des orateurs pour le point 114*

**Mardi 20 novembre**

10 heures et 15 heures

*Point 114* Débat général (*suite*)

**Mercredi 21 novembre**

10 heures et 15 heures

*Point 114* Débat général (*fin*)

18 heures

*Heure limite de dépôt des projets de proposition  
relatifs au point 114*

**Jeudi 22 novembre**

Thanksgiving  
(Pas de séances)

**Vendredi 23 novembre**

10 heures et 15 heures

Décisions concernant les projets de proposition

**Semaine du 26 au 30 novembre**

**Lundi 26 novembre**

10 heures et 15 heures

Décisions concernant tous les projets de proposition  
en suspens

**Mardi 27 novembre**

10 heures et 15 heures

Décisions concernant tous les projets de proposition  
en suspens

**Mercredi 28 novembre**

10 heures

*Point 12* Rapport du Conseil économique et social      Rapport du Conseil économique et social (A/56/3)

15 heures

**Conclusion des travaux de la Troisième  
Commission**

---

<sup>a</sup> Il est proposé d'examiner les points 27, 108 et 109 en même temps; les délégations peuvent faire deux déclarations distinctes  
– une sur le point 27 et une sur les points 108 et 109 – si elles le souhaitent.

<sup>b</sup> Il est proposé d'examiner les points 110 et 111 en même temps; les délégations peuvent faire deux déclarations distinctes  
– une sur chaque point – si elles le souhaitent.

<sup>c</sup> Il est proposé d'examiner les points 112 et 113 en même temps; les délégations peuvent faire deux déclarations distinctes

– une sur chaque point – si elles le souhaitent.

<sup>d</sup> Voir la décision 52/428 de l'Assemblée générale; les points 117 et 118 doivent être examinés en même temps; les délégations peuvent faire deux déclarations distinctes – une sur chaque point – si elles le souhaitent.

<sup>e</sup> Voir la décision 53/434 de l'Assemblée générale; les points a) et d) seront examinés séparément; les points b), c) et e) doivent être examinés en même temps.

<sup>f</sup> Voir la décision 53/434 de l'Assemblée générale; les délégations peuvent faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), mais elles ne doivent pas faire deux déclarations concernant un même alinéa.

---